

Priorités politiques 2023



3 À propos d'HotellerieSuisse et de Parahotellerie Schweiz

4 Avant-propos

Année électorale 2023

5 Renforcer la représentation de la branche de l'hébergement au Parlement

Politique du tourisme

7 Établir des bases de financement à long terme pour le tourisme

Énergie et environnement

9 Trouver le bon équilibre entre l'approvisionnement en énergie et la protection de l'environnement

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée

11 Exploiter le potentiel que représente la nouvelle main-d'œuvre qualifiée pour l'hôtellerie

13 Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche

17 Faits et chiffres

18 Contact et impressum



Exploiter le potentiel des rénovations énergétiques
→ p.14



Pas de réglementations excessives sur le marché du travail → p.16

À propos d'Hotellerie-Suisse et de Parahotellerie Schweiz

HotellerieSuisse est le centre de compétence pour la branche suisse de l'hébergement et défend, en sa qualité d'association des entrepreneurs, les intérêts des établissements d'hébergement innovants et attachés aux principes du développement durable. Les établissements classés par HotellerieSuisse représentent environ deux tiers des lits d'hôtels en Suisse et génèrent plus de trois quarts des nuitées. Depuis 1882, HotellerieSuisse incarne, aux côtés de ses plus de 3 000 membres, dont plus de 2 000 établissements hôteliers, une économie de l'hébergement visionnaire et soucieuse de la qualité.

La communauté d'intérêts Parahotellerie Schweiz est une organisation partenaire d'HotellerieSuisse et se compose des cinq entreprises de la parahôtellerie, à savoir Auberges de Jeunesse Suisses, Reka, Interhome, TCS Camping et Bed & Breakfast. Ces dernières génèrent chaque année cinq millions de nuitées en Suisse en dehors de l'hôtellerie classique.

Aborder la nouvelle année avec optimisme

Malgré des temps difficiles, la branche de l'hébergement envisage l'avenir avec optimisme. Si les prévisions actuelles se concrétisent, le nombre de nuitées atteindra le niveau d'avant la pandémie en 2024. C'est notamment grâce à la grande capacité d'adaptation dont nos membres font preuve que ce redressement est possible.

Actuellement, on compte toutefois de nombreux facteurs globaux négatifs qui pourraient freiner, voire inverser, cette évolution positive. Bien que l'économie suisse reste robuste par rapport à l'étranger, des incertitudes concernant l'approvisionnement en énergie, la hausse des prix et les problèmes de la chaîne d'approvisionnement affectent également le développement économique de notre pays. La question cruciale sera de savoir s'il restera assez d'argent aux gens en fin de mois pour qu'ils puissent s'offrir des vacances en Suisse.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée continue en outre de nous préoccuper. Les conséquences de ce manque de personnel sont énormes pour les établissements. Il est donc impératif de trouver des solutions pragmatiques, du côté de la branche comme de la politique. Ainsi, 2023 ne sera pas non plus un long fleuve tranquille pour notre secteur, même si la reprise après la pandémie s'est montrée plus rapide et plus forte que ce que la plupart des observateurs avaient imaginé dans leurs rêves les plus fous. La persévérance et la flexibilité dont les hôtelières et hôteliers ont une fois de plus fait preuve durant la pandémie de coronavirus leur seront sans doute encore utiles en 2023.



Claude Meier
Directeur



Nicole Brändle Schlegel
Responsable Monde du travail,
Formation et Politique

Renforcer la représentation de la branche de l'hébergement au Parlement

En octobre prochain, le peuple suisse élira son Parlement national. Cela fait plus de 30 ans qu'un membre d'HotellerieSuisse n'y a pas siégé. C'est pourquoi nous tenons beaucoup à ce que nos membres soient inscrits en grand nombre sur les listes des partis dans toute la Suisse et que, par le biais de leur candidature, ils fassent connaître les intérêts de notre branche dans toutes les régions.

Afin de promouvoir une place touristique suisse durable et innovante, HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz doivent gagner en influence au niveau politique en faveur de la branche de l'hébergement. L'association soutient donc des candidates et candidats dont elle partage les valeurs, positions et revendications politiques, en particulier celles et ceux qui savent faire avancer les revendications en matière de politique du tourisme et, ainsi, garantir la compétitivité à long terme de notre place touristique.

La chaîne de création de valeur touristique de la Suisse comprend un grand nombre de fournisseurs de prestations: hôtels, restaurants, organisateurs de salons et d'événements dans les domaines du sport, de l'art et de la culture, entreprises de transport touristique et même commerce de détail. À cela s'ajoutent les nombreux secteurs de sous-traitance, qui vont des boulangeries et boucheries à l'agriculture et la construction en passant par les fournisseurs de boissons. Ils profitent tous d'un tourisme florissant. Des conditions-cadres favorables à l'économie sont essentielles à cet effet. C'est ce message que nous entendons présenter à la population et aux responsables politiques au moyen d'exemples concrets durant l'année électorale 2023.



«La branche de l'hébergement a besoin d'une représentation directe sous la coupole fédérale. Nous nous y engagerons de toutes nos forces durant l'année électorale.»



Claude Meier
Directeur d'HotellerieSuisse



Découvrez toutes nos recommandations d'élection dès l'été 2023 sur hotelleriesuisse.ch



Programme

Les élections fédérales auront lieu le 22 octobre 2023. La campagne électorale bat déjà son plein à de nombreux endroits. Après les vacances d'été commencera la phase critique, pendant laquelle les efforts de mobilisation s'intensifieront.

Établir des bases de financement à long terme pour le tourisme

Le développement durable et la numérisation figurent parmi les principaux objectifs de la stratégie touristique de la Confédération. Cela devrait également se refléter dans le nouveau message sur la promotion économique pour les années 2024 à 2027. Par ailleurs, la définition des régions touristiques inscrite par la Confédération dans la loi n'est plus adaptée à la situation actuelle. En effet, seules les destinations de vacances classiques se trouvent dans le périmètre d'encouragement de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH). HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz demandent que celui-ci soit étendu à toute la Suisse.

[21.3743](#) Stimuler le développement durable et la numérisation du tourisme dans le cadre d'Innotour. Motion

[22.3021](#) Garantir l'égalité de traitement pour les établissements urbains du secteur de l'hébergement. Motion

[Message sur la promotion économique de la Confédération](#)

Dans sa stratégie touristique, le Conseil fédéral se concentre sur le développement durable et la numérisation. Or, pour les projets dans ces domaines qui exigent une vaste mise en réseau, une grande coordination et un considérable changement des mentalités, les financements à court terme ne suffisent pas. Afin d'inscrire ces projets dans le long terme, le programme d'encouragement Innotour doit être complété par une option supplémentaire. C'est également ce que demande la [motion 21.3743](#), qui a été adoptée par le Parlement en 2022. Des possibilités de financement à long terme pour le développement durable et la numérisation doivent donc être incluses dans le budget du message sur la promotion économique pour les années 2024 à 2027.

La modernisation de la promotion des investissements octroyés par la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) est aussi inscrite dans la stratégie touristique. La définition des régions touristiques et le périmètre d'encouragement de la SCH qui en résulte sont des concepts dépassés. En effet, actuellement, seules les destinations de vacances classiques sont incluses dans ce périmètre. C'est ici que la [motion 22.3021](#) intervient: l'hôtellerie urbaine doit également pouvoir être soutenue par le biais de crédits hôteliers. Durant la pandémie, celle-ci a subi des pertes supérieures à la moyenne, ce qui a considérablement nui à l'évaluation des risques par les banques. La propension au crédit a donc diminué. La lacune de financement qui en résulte doit être couverte par la SCH. Autrement, les établissements indépendants risquent de disparaître des villes à moyen terme.



«Les établissements urbains individuels sont confrontés aux mêmes défis en termes d'investissement dans le développement durable et la numérisation que ceux des régions rurales et alpines. Dans le cadre de la promotion du tourisme, tous les établissements doivent donc être mis sur un pied d'égalité.»



Raphael Wyniger
Propriétaire et directeur de l'hôtel Der Teufelhof à Bâle



Tenez-vous au courant des actualités liées à la politique du tourisme sur hotelleriesuisse.ch/politiquedutourisme



Programme

Le nouveau message sur la promotion économique sera mis en consultation en 2023. Des décisions relatives au financement seront soumises, leur but étant de poursuivre et de développer les outils de promotion économique. La SCH sera révisée, mais seulement en 2025 et indépendamment du message sur la promotion économique.

Trouver le bon équilibre entre l'approvisionnement en énergie et la protection de l'environnement

Une série d'influences externes remet actuellement en question la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Personne ne souhaite qu'une pénurie survienne, mais tout le monde doit s'y préparer. Dans les débats politiques, on promeut à juste titre le développement de l'approvisionnement en énergie indigène. Dans ce contexte, il doit être tenu compte non seulement de la protection de l'environnement, mais aussi du prix d'un tel approvisionnement, y compris en termes de protection environnementale.

[21.047](#) Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Loi fédérale

La sécurité de l'approvisionnement énergétique a longtemps été une évidence. Les prix de l'énergie étaient bas et, pour beaucoup, les économies d'énergie ne constituaient pas une priorité. Ces temps sont à présent révolus. La guerre en Ukraine tarit les flux de gaz vers l'Europe occidentale. À cela s'ajoutent d'autres facteurs de poids, comme la révision de la majorité des centrales nucléaires en France ou les conditions météorologiques, qui freinent la production d'énergie. La possibilité d'une pénurie reste réelle.

Les responsables politiques doivent donc repenser la question de l'énergie. Il convient notamment d'accroître la production d'électricité renouvelable. Les plans d'installations photovoltaïques, le développement des barrages pour l'énergie hydraulique et les projets de parcs éoliens doivent passer à la vitesse supérieure. Pour la branche de l'hébergement, il est central que l'approvisionnement en énergie nécessaire à ses prestations de services soit assuré, et ce à un prix abordable.

Par ailleurs, une nature intacte est essentielle pour le tourisme suisse. En effet, nos beaux paysages représentent un argument de vente non négligeable. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz soutiennent donc les efforts visant à préserver l'environnement et reconnaissent leur importance. Il est impératif de trouver un bon équilibre entre la sécurité de l'approvisionnement et la protection environnementale, les deux parties devant faire des compromis.



«La gestion durable de la nature en Suisse est essentielle pour nos hôtes. Parallèlement, nous devons assurer l'approvisionnement en énergie afin de pouvoir continuer à garantir l'expérience client tout au long de l'année.»



Andreas Züllig
Président d'HotellerieSuisse et directeur de l'hôtel Schweizerhof à Lenzerheide



Apprenez-en davantage sur notre position quant aux thèmes de l'énergie et de l'environnement sur hotelleriesuisse.ch/environnement



Programme

Au Parlement, la pesée des intérêts entre la sécurité de l'approvisionnement et la protection environnementale est avant tout débattue dans le cadre de l'objet «Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables». Celui-ci sera traité par le Conseil national et devrait être adopté en 2023 s'il n'y a pas de divergences majeures entre les conseils. Ces débats concernent aussi d'autres objets, qui portent notamment sur le développement de l'énergie hydraulique, solaire et éolienne et seront traités durant la session de printemps.

Exploiter le potentiel que représente la nouvelle main-d'œuvre qualifiée pour l'hôtellerie

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est l'une des plus grandes préoccupations des établissements hôteliers. En effet, le manque de personnel disposant d'une formation adéquate nuit à la qualité élevée des services à laquelle les hôtes s'attendent dans notre pays. La méthode analytique actuelle qu'emploie la Confédération pour mesurer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée minimise la gravité de la situation et mène à des mesures inadaptées. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz demandent donc que la situation sur le marché du travail soit évaluée de manière plus réaliste. Là où une pénurie est avérée, il faut créer de nouvelles possibilités de recrutement de main-d'œuvre qualifiée, y compris en provenance de pays tiers.

[22.3613](#) Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les PME. Pour des chiffres conformes à la réalité. Postulat

[22.4105](#) Lutter contre la pénurie de personnel qualifié en tirant parti de tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure. Motion

La branche de l'hébergement dépend de personnes qui font vivre aux hôtes une expérience inoubliable. Un personnel qualifié est donc indispensable dans tous les domaines hôteliers. Or ces professionnels font défaut. Associer la branche à un taux de chômage élevé, c'est méconnaître la différence fondamentale entre les personnes qualifiées et les extras. Cette distorsion doit être corrigée dans le cadre de l'analyse de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée réalisée par la Confédération. Sans aperçu de la situation réelle, il est impossible de trouver des solutions sur mesure. Les méthodes analytiques actuelles doivent donc être revues en collaboration avec le secteur.

Des solutions sur mesure soulageraient la branche là où elle en a besoin. Il convient ainsi d'exploiter pleinement les possibilités de recrutement de main-d'œuvre qualifiée adéquate. Cela comprend également les personnes provenant de pays tiers qui sont diplômées d'écoles hôtelières suisses proposant des filières de formation ES reconnues au niveau fédéral mais qui, par la suite, ne sont pas autorisées à travailler en Suisse. Actuellement, les seules exceptions aux contingents prévues par la loi sur les étrangers et l'intégration concernent les personnes titulaires d'un diplôme d'une haute école. Cela ne correspond pas aux besoins du marché du travail et va à l'encontre de l'équivalence de la formation

professionnelle. Nous demandons ainsi que les spécialistes de pays tiers ayant obtenu un diplôme de formation professionnelle supérieure suisse puissent facilement travailler en Suisse, sans entraves bureaucratiques. D'autres voies appropriées doivent également être explorées, notamment en ce qui concerne les personnes ayant un permis de travail dans l'UE et l'admission simplifiée de la main-d'œuvre qualifiée par le biais d'accords ciblés.



«Le combat pour la main-d'œuvre qualifiée se fait toujours plus âpre et entraîne des restrictions de l'offre.»



Marie Forestier
Directrice Hotel Bon Rivage, La Tour-de-Peilz & membre du comité exécutif HotellerieSuisse



Dans le cadre du projet «Future Hospitality», HotellerieSuisse entend promouvoir l'attractivité de la branche. Apprenez-en plus à ce sujet sur hotelleriesuisse.ch/futurehospitality



Programme

Les associations s'attendent à ce que la motion [22.4105](#) soit traitée au Parlement en 2023.

Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche

Relancer les centres-villes grâce aux zones touristiques

Les effets structurels de la pandémie de coronavirus pèseront encore longtemps sur le tourisme d'affaires en Suisse. Les villes doivent donc miser davantage sur le tourisme de loisirs. Des centres-villes animés sont essentiels au développement pérenne du tourisme urbain. Outre les offres culturelles et de loisirs, cela inclut la possibilité de faire du shopping durant les week-ends. Une plus grande liberté d'action sur le plan réglementaire est nécessaire à cet effet. La loi sur le travail doit donc être complétée afin que les villes et les grandes localités puissent également être considérées comme des zones touristiques. Actuellement, pour être reconnues en tant que telles, elles doivent présenter de fortes fluctuations saisonnières. Or cela ne concorde pas avec la nouvelle stratégie de la Confédération visant à promouvoir le tourisme toutes saisons. Ce sont précisément les villes qui s'efforcent de réduire au minimum les fluctuations saisonnières.

[21.4426](#) Halte au chaos provoqué par les bulletins d'arrivée dans le secteur de l'hébergement. Motion

Mettre fin à une absurdité bureaucratique grâce à la numérisation

La numérisation doit être mise à profit afin de réduire à un minimum les charges administratives inutiles liées à l'obligation de déclarer les hôtes. Les établissements d'hébergement sont actuellement tenus de demander à chaque hôte étranger de remplir un bulletin d'arrivée. La forme et la durée de conservation de celui-ci varient d'un canton à l'autre. Tant la Confédération que les cantons gagneraient à mettre en place une méthode numérique et efficace de saisie et de conservation des bulletins d'arrivée. Des ressources pourraient être économisées au lieu d'être absorbées par la bureaucratie à tous les niveaux. La situation actuelle va à l'encontre d'un parcours client moderne, car elle ralentit le processus du check-in et entraîne des temps d'attente inutiles pour les hôtes.



[19.3234](#) Programme d'impulsion pour la rénovation des établissements d'hébergement dans l'Arc alpin. Motion

[21.501](#) Contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Initiative parlementaire

[22.061](#) Loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024. Révision

[18.3240](#) Renforcer les écoles supérieures, et [18.3392](#) Écoles supérieures. Renforcer le profil, garantir la qualité, accroître l'attrait. Motions

Exploiter le potentiel des rénovations énergétiques

Les entreprises reçoivent un soutien financier pour réduire leurs émissions par le biais du programme d'impulsion pour l'assainissement des établissements d'hébergement. Il s'agit d'une étape importante pour la réalisation de l'objectif climatique de zéro émission nette dans l'hôtellerie. Lors de la mise en œuvre, il est essentiel que le plus d'établissements possible puissent bénéficier du programme d'impulsion, et ainsi apporter leur contribution. Le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers participe également à la réduction des émissions de CO₂. Il reprend l'objectif principal de l'initiative et le met en œuvre plus rapidement au niveau législatif. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz soutiennent cette solution pragmatique. La révision de la loi sur le CO₂ s'inscrit dans le cadre du contre-projet indirect, car elle fixe les mesures pour la première période 2025 à 2030.

Égalité des chances pour les diplômées et diplômés de la formation professionnelle supérieure

Le Parlement a chargé le Conseil fédéral d'assurer un meilleur positionnement des écoles supérieures. Les travaux réalisés depuis lors par les partenaires de la formation professionnelle ont permis d'identifier différentes mesures adéquates à cet effet, notamment l'introduction du titre «Professional Bachelor», une protection de l'appellation pour les écoles supérieures, une charge financière plus raisonnable ainsi que des mesures de communication et de marketing relatives à l'importance des diplômes. Étant donné que la formation professionnelle supérieure perd de plus en plus de terrain face aux hautes écoles, ces mesures doivent être mises en œuvre rapidement.

[21.065](#) Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage). Initiative populaire et contre-projet

[Deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire \(LAT 2\)](#)

[21.480](#) Loi fédérale sur la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne. Initiative parlementaire

[21.3462](#) Mandat concernant la prochaine réforme de l'AVS. Motion

[20.089](#) Réforme LPP. Objet du Conseil fédéral

La LAT 2 doit tenir compte du développement du tourisme

Le projet de loi élaboré par la CEATE-E en tant que contre-projet à l'initiative paysage dans le cadre de la révision partielle de la LAT 2 forme une bonne base pour un compromis acceptable. Des modifications sont toutefois nécessaires afin que le tourisme puisse continuer de se développer. Pour la branche, les paysages intacts revêtent une grande importance. Cependant, de bonnes conditions-cadres relatives à l'aménagement du territoire sont également essentielles afin de pouvoir répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. Concrètement, HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz demandent que l'objectif de stabilisation ne soit limité qu'aux bâtiments et qu'une dérogation soit prévue pour le secteur du tourisme. En outre, les bâtiments de ce dernier doivent pouvoir faire l'objet d'une prime de démolition en cas de nouvelle construction. Enfin, le développement économique ne doit pas être entravé par l'absence d'ouvrages de compensation.

La branche a maintenant besoin de relations stables avec l'Europe

Le bon fonctionnement de l'économie suisse et du marché de l'emploi de la branche et, surtout, le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, nécessaire de toute urgence, dépendent du développement des relations bilatérales. Les responsables politiques et le Conseil fédéral doivent enfin passer à l'action. Ce que nous observons aujourd'hui est une lente érosion des relations économiques et commerciales avec notre partenaire le plus important, l'Union européenne. Cette loi fédérale permet de garantir un maintien des contacts entre la Suisse et l'Europe, car le prix d'une paralysie des relations serait trop élevé. Le secteur de l'économie a un besoin urgent de sécurité juridique, de planification et d'investissement. Une dégradation supplémentaire des relations bilatérales aurait inévitablement des répercussions négatives directes ou indirectes sur le tourisme.

Faire progresser la réforme de la prévoyance vieillesse

L'acceptation d'AVS 21 a permis de faire un important pas en avant dans la réforme de la prévoyance vieillesse. Les choses doivent à présent avancer pour le deuxième pilier également. Les deux conseils doivent se mettre d'accord sur une proposition de solution. Pour la branche de l'hébergement, il est impératif que le début du processus d'épargne dans le deuxième pilier reste fixé à 25 ans. La déduction de coordination et les mesures prévues de compensation pour la génération transitoire sont les principaux sujets débattus. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz acceptent la proposition de la commission du Conseil des États, qui prévoit un compromis pour la déduction de coordination (15 % du salaire AVS) et les mesures de compensation pour la génération transitoire (supplément de rente pour les 15 premières cohortes en fonction de l'âge de prévoyance).

Pas de réglementations excessives sur le marché du travail

Pour que la place économique suisse reste attrayante, elle a besoin d'un marché du travail libéral et flexible. C'est aussi le cas pour l'hébergement, un secteur à forte intensité de main-d'œuvre et soumis à des fluctuations saisonnières. Il faut laisser aux entreprises et à la branche le soin de concevoir des conditions de travail attrayantes et compétitives afin de pouvoir faire face à la concurrence pour recruter la main-d'œuvre qualifiée dont le secteur a grand besoin. Il convient d'éviter les interventions de l'État et les réglementations législatives excessives, le développement de revendications coûteuses financées par les cotisations salariales et les interférences dans les rapports de travail. Ceux-ci pèsent inutilement sur la branche, qui doit faire face à de nouveaux défis financiers en raison de la crise de l'énergie alors qu'elle est à peine sortie de celle du coronavirus.



La branche en chiffres

Avant la pandémie de coronavirus, le tourisme était l'un des secteurs économiques affichant la plus forte croissance au monde et figurait également parmi les principales branches d'exportation en Suisse. Il est étroitement lié à d'autres branches économiques, dont il constitue en partie la base existentielle. La branche de l'hébergement, qui est un élément indispensable de la chaîne de création de valeur touristique, réalise à elle seule une valeur ajoutée brute annuelle de près de 6 milliards de francs (année de référence: 2019). Durant l'année touristique 2020, le nombre de nuitées a reculé de 40 % et, en 2021, il est fait état de 25 % de nuitées de moins qu'en 2019. Les prévisions actuelles estiment que le nombre de nuitées en 2022 sera encore inférieur de près de 7 % à celui de 2019.

Une reprise se dessine en ce qui concerne les nuitées. Parallèlement, une problématique qui n'a rien de nouveau, soit la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, est revenue au premier plan. Le nombre d'entreprises qui signalent des difficultés à recruter du personnel a rapidement augmenté. L'indicateur synthétique «Difficultés de recrutement» de la STATEM de l'OFS est passé de 23 % à 51 % pour l'hôtellerie et la restauration entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2022. Au deuxième trimestre 2019, il se situait à 36,5 %.

	2020	2021	2022
Valeur ajoutée touristique brute	CHF 14,8 mia	Les chiffres définitifs seront publiés en janvier 2023.	
Valeur ajoutée brute de l'hébergement (hôtellerie et parahôtellerie)	CHF 4,8 mia	Les chiffres définitifs seront publiés en janvier 2023.	
Quote-part touristique au total de la valeur ajoutée brute	2,2 %	Les chiffres définitifs seront publiés en janvier 2023.	
Emplois liés au tourisme (en équivalents plein temps)	162 766	Les chiffres définitifs seront publiés en janvier 2023.	
Emploi du secteur de l'hébergement (en équivalents plein temps, hôtellerie et parahôtellerie)	58 781	57 969	environ 61 800
Nuitées dans l'hôtellerie	23,7 mio	29,6 mio	36,5 mio
Chiffre d'affaires total de l'hôtellerie *	CHF 4,9–5,2 mia	CHF 6,3–6,7 mia	CHF 8,4–9 mia
Valeur ajoutée brute de l'hébergement dans l'hôtellerie *	CHF 2,7 mia	CHF 3,6 mia	CHF 4,8 mia

* Estimations d'HotellerieSuisse

Sources

[OFS compte satellite du tourisme 2019](#)

[OFS statistique de l'emploi 2019–2020](#)

[OFS statistique de l'hébergement touristique](#)

[Portail de benchmark hôtelier, HotellerieSuisse](#)

[BAK Economics prévisions touristiques](#)

Contact

Nous sommes là pour vous

Notre équipe de Public Affairs se tient à votre disposition pour toute question et demande d'informations de fond.

hotelleriesuisse.ch/public-affairs

Restez informés

Inscrivez-vous sur hotelleriesuisse.ch/sessions pour recevoir nos bulletins d'information consacrés aux sessions.

Impressum

Décembre 2022

Éditeur

HotellerieSuisse, Berne

Photos

Photo de couverture: Jacek Dylag, www.unsplash.com

Portraits MAD

p. 14: Oliver Oettli, www.oliveroettli.ch

p. 16: David Lee, www.unsplash.com

HotellerieSuisse
Monbijoustrasse 130
Case postale
CH-3001 Berne

politik@hotelleriesuisse.ch
www.hotelleriesuisse.ch

